L'INFOLETTRE DU RÉSEAU COOPÉRATIF

-OCTOBRE 2018-

*Le **Mouvement Europe Écologie Les Verts** est composé de deux collèges : le **Parti politique** structuré de façon hiérarchique, et le **Réseau coopératif** structuré de façon horizontale.*

*Rédigée par des membres du **Comité national d'animation du Réseau coopératif** (CNARC), cette **infolettre**, destinée aux Coopératrices et Coopérateurs, a pour objectif de présenter les actions passées et à venir.*

*Nos Infolettres font apparaître la **diversité des points de vue** qui coexistent au sein du **Réseau coopératif**. De manière toute aussi importante, elles sont destinées à faire connaître les actions militantes écologistes que nous portons ou soutenons.*

Bonne lecture !

Le Comité de rédaction

SOMMAIRE

➢ **Notre participation à la réunion annuelle de l'Agora EELV.**

➢ **#ZAD #NDDL 12 octobre : Bocage en péril !**

➢ **Quelle écologie voulons-nous ? L'écologie profonde !**

➢ **Le pari pour les municipales de 2020.**

➢ ***Nicolas Hulot, La brûlure du pouvoir* (ouvrage de M. Sourrouille)**

➢ **Rappel aux retardataires : pensez à renouveler votre adhésion au Réseau coopératif.**

Notre participation à la réunion annuelle de l'Agora EELV.

L'Agora est l'instance qui réunit paritairement le Parti politique EELV et le Réseau coopératif EELV. Sa réunion annuelle a eu lieu le 22 septembre à Paris et a rassemblé autour d'une table neuf membres du Parti politique et huit membres du Réseau coopératif. Ce fut l'occasion tout d'abord de présenter le bilan de l'Agora pour la période 2017-2018, que vous trouverez sur le site de la coopérative avec le lien http://coop.eelv.fr/bilan-agora-2018/. Ce bilan montre une progression de l'audience de l'Agora et de la coopérative EELV à l'intérieur du Mouvement EELV, notamment auprès des membres du Conseil fédéral du Parti. Il reste pourtant encore beaucoup de réticences au sein des structures du Parti EELV pour que ce que disent les statuts EELV de 2016 se traduise dans la réalité.

Ensuite, ce fut le temps des échanges entre les participants sur les évolutions possibles du Mouvement EELV. L'éventualité d'un retrait du Réseau coopératif du Mouvement EELV en 2019 a été débattue. Faut-il d'ailleurs des structures coopératives en politique ? Cette interrogation a été émise lors de l'Agora par Alain Lipietz, venu échanger avec les membres de l'Agora en sa qualité de personnalité historique du mouvement écologiste. Il relançait ainsi un débat dont s'étaient déjà emparées quelques coopératives politiques réunies autour de Patrick Viveret sur les alternatives à la politique compétitive. Ce questionnement fera l'objet de plusieurs soirées de travail, ouvertes aux organisations qui tentent de faire de la politique autrement. La première se tiendra probablement le 16 novembre à Paris, les autres en province. Nous y participerons en tant que Réseau coopératif EELV. Les modalités d'inscription à ces séquences, pour les personnes intéressées à venir partager leurs expériences, vous seront communiquées dès que les précisions seront disponibles (lieux, dates et horaires).

Ces questionnements restent ouverts, car nous sommes engagés dans un processus de renouvellement, à la fois d'EELV, via son prochain congrès en 2019 , et de l'écologie politique en général, via le processus en cours des **Assises de l'écologie et des solidarités** qui devraient théoriquement aboutir, au deuxième semestre 2019, à la création d'un nouvel espace pour l'écologie politique en France.

Denis Guenneau,
Coopérateur EELV,
Île-de-France

#ZAD #NDDL 12 octobre : Bocage en péril !

Coopérateur EELV, membre du Comité national d'animation du Réseau coopératif, j'appelle le Parti et la Coopérative EELV à soutenir les projets déposés par les anciens zadistes sur le territoire de Notre-Dame-des-Landes, qu'ils soient agricoles, alternatifs, culturels ou artisanaux, ainsi que l'installation de jeunes agriculteurs ayant des projets allant dans le même sens, sur l'ancienne Zone À Défendre de Notre-Dames-des-Landes.

Pour cela, j'appelle celles et ceux qui le peuvent à participer à la manifestation du vendredi 12 octobre devant la Préfecture de Nantes.

Le texte de l'appel est ici :
https://blogs.mediapart.fr/michegauthier/blog/021018/zad-nddl-12-octobre-bocage-en-peril.

Michel Gauthier
Coopérateur EELV
Midi-Pyrénées.

Quelle écologie voulons-nous ? L'écologie profonde !

Il y a d'innombrables façons de séparer l'écologie en deux entités distinctes. Il y a la version historiquement datée d'André Gorz de 1992[(1)] : « Écologie scientifique vs écologie politique ». En fait, l'écologie scientifique précède l'écologie politique et la nourrit de ses découvertes. Il y a l'approche idéologique et biaisée de Luc Ferry pour qui il faut nécessairement choisir entre l'écologie anti-humaniste (de l'écologie profonde) et une écologie réconciliée avec l'humanisme démocratique. Dans son livre de 1992, *Le nouvel ordre écologique*[(2)], sa méconnaissance de la non-violence gandhienne d'Arne Naess[(3)] est immense. Nous y reviendrons. Il y a le livre de Romain Felli paru en 2008, *Les Deux âmes de l'écologie*[(4)] : une écologie « par en haut », dans la lignée du développement durable, une écologie « par en bas », que pratiquerait l'écologie politique. Il y a la préférence des croyants d'opposer écologie humaine et écologie environnementale. Ils préfèrent en 2014 parler d'écologie « intégrale »[(5)] : on ne peut protéger le milieu humain sans protéger le milieu naturel, écoutons ce que disent les papes. Il y a l'écologie de droite (« vert'libérale »[(6)]) et l'écologie de gauche, opposition qu'on retrouve surtout au moment des élections... en Suisse, mais aussi au sein d'EELV. Il y a l'écologie dite « réaliste » de François de Rugy et l'écologie voulue « pragmatique » de Nicolas Hulot quand il était ministre. Il y a l'écologie « molle » et l'écologie « essentielle », distinction exposée fin septembre 2018 par Aymeric Caron devant des membres d'Utopia.

Il y a surtout le livre *L'écologie est politique*[(7)] de Catherine Larrère, Lucile Schmid, Olivier Fressard, pour la Fondation de l'écologie politique, qui oppose « écologie superficielle » et « écologie profonde » et redonne ainsi ses lettres de noblesse à Arne Naess. Extraits de leur petit livre de 2013 (64 pages pour deux euros) :

> « D'un côté des politiques sectorielles de protection de la nature et de prévention des risques, confiées à un ministère en position de faiblesse vis-à-vis d'autres ministères. De l'autre, l'apparition de partis verts porteurs d'un projet global de transformation de la société. Entre politiques écologiques et écologie politique, la dissymétrie semble évidente : c'est celle du superficiel et du profond, du sectoriel et du global. On peut considérer que le développement durable tel qu'il est défini dans le rapport Brundtland relève de l'écologie superficielle ; il ne vise qu'à limiter les excès du capitalisme en cherchant avant tout à le perpétuer. […]
>
> Quelle place allons-nous donner dans notre vie aux questions écologiques : marginale ou centrale ? Arne Naess fait une opposition entre *shallow ecology* et *deep ecology*. L'une se préoccupe de remédier, par des moyens techniques, aux pollutions et à l'épuisement des ressources, tout en maintenant le bien-être des pays nantis. L'autre cherche à modifier l'ensemble des relations des hommes à leur environnement. Arne Naess insistait non seulement sur le rapport des hommes à la nature, mais aussi sur les droits des êtres de nature. Il distingue des remèdes superficiels aux problèmes écologiques et une transformation de fond de notre mode de vie. »

En tant qu'universitaire à Oslo durant trente ans, Arne Naess a exposé la philosophie de Gandhi. Il en tirait l'enseignement suivant dans *Economie, communauté et style de vie*[(8)] :

> « Maximiser le contact avec votre opposant est une norme centrale de l'approche gandhienne. Plus votre opposant comprend votre conduite, moins vous aurez de risques qu'il fasse usage de la violence. Vous gagnez au bout du compte quand vous ralliez votre opposant à votre cas et que vous en faites un allié. »

Michel Sourrouille
Coopérateur EELV
Poitou-Charentes

---

(1) André Gorz (1992), «L'écologie politique entre expertocratie et autolimitation», Actuel Marx, n° 12, p. 15-29
(2) http://biosphere.ouvaton.org/de-1182-a-1999/132-1992-le-nouvel-ordre-ecologique-de-luc-ferry-larbre-lanimal-et-lhomme
(3) http://biosphere.ouvaton.org/auteurs/859-naess-arne
(4) http://biosphere.ouvaton.org/de-2005-a-2008/1343-2008-les-deux-ames-de-lecologie-une-critique-du-developpement-durable-de-romain-felli-lharmattan
(5) http://biosphere.ouvaton.org/bibliotheque-2014-et/2755-2014-nos-limites-pour-une-ecologie-integrale-de-gaultier-bes-marianne-durano-et-axel-norgaard-rokvam
(6) https://vertliberaux.ch/
(7) http://biosphere.ouvaton.org/annee-2013/2846-2013-l-ecologie-est-politique-fondation-de-l-ecologie-politique
(8) http://biosphere.ouvaton.org/de-1182-a-1999/126-1976-ecologie-communaute-et-style-de-vie-darne-naess-

---

Le pari pour les municipales de 2020.

Les enjeux planétaires sont aujourd'hui largement entendus et l'urgence d'agir établie. Des millions d'individus, avec un niveau de perception plus ou moins grand, ont envie que la société devienne une société écologique et solidaire. Ils perçoivent la nécessité d'une justice sociétale, sociale et climatique.

Pour beaucoup, trouver quel engagement citoyen aura un intérêt, pour lui-même, pour ses enfants, pour la nature, est une gageure, tant les messages sont multiples et brouillés. Et puis, il y a tellement peu d'endroits où échanger, où confronter ses sensations. Et puis, il a le nez dans le guidon, il ne peut pas se relâcher. Pour s'engager, il doit se remettre en cause et c'est difficile, presque injuste. Il en veut à tous ces engagés qui, malgré leur motivation, ont perdu la main et n'ont rien fait, et, surtout, il en veut à tous ces élus, il dit « ces politiques », qui ont mené le monde à sa perte, parce que, cela, il commence à le percevoir.

Alors, il va devoir encore voter, voter pour des gens qui vont le représenter et qui, une fois élus, feront ce qu'ils veulent ou ce qu'ils peuvent ; il participe à créer lui-même une « oligarchie »[(1)] institutionnelle bien peu démocratique, et, lui, simple individu, n'aura plus rien à dire. Il ne sera même plus un citoyen au sens noble du terme. Il sera juste parfois sommé d'être un « ecocitoyen » Mais, lui, il sait qu'il ne pourra pas faire tout seul... Alors, avec qui ?

Sûrement pas avec des partis, rassemblés ou pas, qui se satisfont de ce mandat représentatif, lequel démontre tous les jours qu'il permet un accaparement des communs par les élus, un accaparement de leur vie.

Alors, ils vont élire le plus représentatif de leur colère. Tant qu'à faire de donner la main à quelqu'un, autant élire quelqu'un qui exprime le même dégout ; à ce moment-là, les valeurs n'ont plus leur place, seule la nausée guide.

Alors, que faire ? S'engager à faire mettre en place un « mandat impératif »[(2)]. Trop compliqué à mettre en place, trop compliqué

à établir ?
Pour les élections municipales de 2020, nous pouvons, dès aujourd'hui, non pas rassembler une force politique partidaire - c'est perdre notre énergie -, mais rassembler la force politique que chaque citoyen a en lui. Chaque citoyen doit ressentir qu'il est un expert de sa vie et qu'un collectif bienveillant sera à l'écoute. Bienveillant dans l'échange, et non pas simplement en écoutant comme l'a fait Emmanuel Macron pour sa campagne.
L'échange, c'est : je vais vous représenter, parce qu'aujourd'hui c'est la loi, mais moi je mets en place une organisation qui vous permettra de réagir, d'échanger. Je compte sur vous pour m'imposer des lignes rouges, pour m'imposer des actions tout au long de mon mandat.
C'est un pari : faire confiance à l'expertise politique citoyenne de chaque individu. Individu qui en participant à cette nouvelle organisation, ce nouveau fonctionnement, où sa parole compte réellement, où chaque parole compte et se confronte, fait le premier pas de reconnaissance de l'interdépendance qu'il a avec les autres. Cette reconnaissance de l'interdépendance est l'assise politique qui permet ensuite de reconnaitre l'interdépendance que l'on peut avoir avec la nature et les générations futures.
Les premières constructions de listes participatives montrent que le pari peut être gagné et que, avec les outils qui émergent aujourd'hui, utilisés pour recueillir la parole de chacun et la transformer en vision collective, la bienveillance s'installe très vite et que l'écologie politique n'est jamais très loin. C'est même le seul pari qui s'impose contre le populisme.
Apprenons à utiliser ces outils et transformons-les en la base d'un nouveau fonctionnement des élus et de notre démocratie. N'attendons pas que des nouvelles règles soient votées au niveau des institutions. Commençons par nous les appliquer à nous-mêmes et à nos engagements.

Christian Olive,
Coopérateur EELV
Languedoc-Roussillon

---

(1) **Oligarchie** (de fait). Selon certains intellectuels, les sociétés contemporaines du monde occidental, même si elles se définissent en droit comme démocratiques, sont elles aussi concernées par une dynamique oligarchique. Ainsi, Hervé Kempf, dans son ouvrage intitulé *L'oligarchie ça suffit, vive la démocratie*, met en exergue la concentration croissante du pouvoir décisionnel par une élite restreinte de dirigeants politiques, de grands chefs d'entreprises, d'acteurs financiers, de journalistes influents, etc. Ceux-ci constituent en effet une caste de plus en plus puissante, dont les membres délibèrent entre eux de décisions s'appliquant à l'ensemble de la population, alors que celles-ci ont pour finalité exclusive de servir leurs intérêts personnels. Ce constat amène l'auteur à estimer que les régimes étudiés sont oligarchiques de fait, et non plus démocratiques. Toujours d'après Kempf, cette idéologie qui suscite un consensus chez l'ensemble des « oligarques » a contribué à exacerber les inégalités au profit des « très riches », ainsi qu'à accentuer la relation entre capital détenu, prestige social et capacité à influer sur les principales décisions prises par un pays. Ceci aurait favorisé une collusion croissante entre les représentants politiques et les élites économiques ou financières afin de satisfaire des intérêts de plus en plus convergents, au détriment du « bien commun ».
https://fr.wikipedia.org/wiki/Oligarchie

(2) Le **mandat impératif** est le pouvoir délégué à une organisation ou un individu élu en vue de mener une action définie dans la durée et dans la tâche, selon des modalités précises auxquelles il ne peut déroger. Il s'oppose au mandat représentatif.
https://fr.wikipedia.org/wiki/Mandat_imp%C3%A9ratif

Nicolas Hulot, La brûlure du pouvoir.

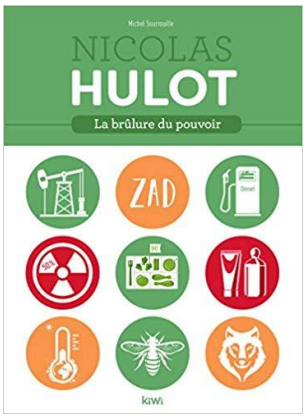

Pour Michel Sourrouille, coopérateur, dans *Nicolas Hulot, La brûlure du pouvoir*, il s'agissait de savoir si cette entrée de l'écologie en politique pouvait être efficace... Le livre est devenu pour ainsi dire la chronique d'une démission annoncée. Il relate sous forme d'un abécédaire tous les domaines auxquels est confronté un ministre de l'écologie.

Rappel aux retardataires : *pensez à renouveler votre adhésion au Réseau coopératif !*

Rien de plus simple ! Il suffit de télécharger le formulaire : https://soutenir.eelv.fr/formulaire-papier/
et de l'envoyer, accompagné d'un chèque de 20 ou 10 euros, à l'ordre de **AF-EELV,** au secré-tariat de votre région : (http://eelv.fr/contact-en-region).
Il est également possible de régler sa cotisation en ligne, en se rendant sur la page : https://soutenir.eelv.fr/cooperer/.
Si vous êtes imposable, les 2/3 de votre cotisation seront déductibles de vos impôts sur le revenu en 2019.

Le Comité d'animation du Réseau coopératif

Pour réagir aux articles des infolettres, vous pouvez les retrouver sur notre site web à l'adresse http://coop.eelv.fr/category/infolettres/

Pour le Comité national d'animation du Réseau coopératif (CNARC)